

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres Français

Syndicat professionnel régi par les dispositions du Livre IV du Code du Travail

Marseille, le 28 Janvier 2017

Dr Hélène LE HORS ALBOUZE

Président

hlehors@hopital-saint-joseph.fr

Dr Alexandre PODVIN

Vice Président

alexandre.podvin@wanadoo.fr

Dr Maud WILLIAMSON CHABAUD

Secrétaire Général

maudwilliamson@yahoo.fr

Dr Marie Christine MAXIMIN

Secrétaire Général Adjoint

mcgiacomelli@yahoo.fr

Dr Saad ABU-AMARA

Trésorier

saad.abu-amara@chu-rouen.fr

Délégués UEMS:

Pr Frédéric AUBER

fauber@chu-besancon.fr

Dr Brice ILHARREBORDE

brice.ilharreborde@rdb.ap-hop-paris.fr

Chers confrères,

Je profite des derniers jours de janvier pour vous adresser, au nom des membres du bureau, nos meilleurs vœux pour une très belle année 2017.

2016 a été une année marquante pour notre syndicat: Notre syndicat a vu un renouvellement complet de son bureau lors de la dernière Assemblée Générale à Toulouse.

Je tiens à saluer et remercier chaleureusement Joel Lechevallier qui a beaucoup œuvré et permis le maintien de comptes positifs grâce à une augmentation des membres et des cotisants. Il faut songer à renouveler vos adhésions par le paiement de la cotisation 2017, ceci est indispensable au financement de nos adhésions dans différentes instances représentatives (intersyndicats, CNP-CEA...).

Je tiens aussi à souligner l'engagement considérable de Philippe Montupet qui en tant que Président a activement représenté notre profession dans de nombreuses instances depuis plusieurs années. Pour notre plus grande chance, il a la gentillesse de rester disponible pour nous encore maintenant et nous lui sommes tous redevables de ce dévouement si précieux.

Je tiens aussi à remercier, à titre personnel, les nouveaux membres bureau qui se sont courageusement engagés dans cette activité dont les résultats s'évaluent si lentement.

2016, sur le plan de l'activité salariée hospitalière, a vu l'amélioration des statuts, la revalorisation de certaines primes. Cependant avec la mise en place des GHT et de la loi HPST, est apparu la précarisation du statut: les réorganisations entraînant la suppression de postes et des situations kafkaïennes de « mise en recherche d'affectation » de praticiens, particulièrement difficiles dans une spécialité aussi restreinte que la nôtre.

2016 a été, sur le plan libéral, l'année des négociations conventionnelles. Celles-ci ont été difficiles, le ministère privilégiant avant tout l'hôpital public et les médecins généralistes, les mutuelles refusant l'augmentation de leur part de financement. Le secteur 2 existe encore mais est virtuellement en fin de vie: la pression des mutuelles et de l'opinion publique rendra progressivement le secteur « 2 optionnel » (CAS devenu OPTAM) pratiquement incontournable à terme, notamment dans une spécialité comme la nôtre.

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres Français

Syndicat professionnel régi par les dispositions du Livre IV du Code du Travail

Dr Hélène LE HORS ALBOUZE

Président

hlehors@hopital-saint-joseph.fr

Dr Alexandre PODVIN

Vice Président

alexandre.podvin@wanadoo.fr

Dr Maud WILLIAMSON CHABAUD

Secrétaire Général

maudwilliamson@yahoo.fr

Dr Marie Christine MAXIMIN

Secrétaire Général Adjoint

mcgiacomelli@yahoo.fr

Dr Saad ABU-AMARA

Trésorier

saad.abu-amara@chu-rouen.fr

Délégués UEMS:

Pr Frédéric AUBER

fauber@chu-besancon.fr

Dr Brice ILHARREBORDE

brice.ilharreborde@rdb.ap-hop-paris.fr

Le problème de l'attractivité et des perspectives de développement de notre spécialité se pose donc autant dans le public que dans le privé. Comme les pédiatres au sein des spécialités médicales, nous représentons le bas de l'échelle des spécialités chirurgicales. Comme eux, notre spécialité est écrasée par le poids et le nombre des spécialistes « d'appareils » et d'adultes. Pourtant, la prise en charge d'enfants par des non spécialistes entraîne des pertes de chance comme l'a souligné la présidente du CNP CEA, Marie Laurence Polimerol, dans un courrier adressé à Mme la Ministre. C'est aussi un facteur limitant de développement de notre spécialité et de débouchés pour les plus jeunes.

Notre syndicat essaiera donc de promouvoir avec l'ensemble des instances de notre spécialité :

- la reconnaissance des limites de la chirurgie de l'enfant pour les non spécialistes,
- le développement de notre spécialité tant dans le secteur public, par le soutien d'une organisation spécifique large dans les GHT, que dans le secteur privé, par l'amélioration des conditions de rémunérations des actes notamment.

Souhaitons que nous réussissions à faire entendre nos voix en 2017 !



Hélène LE HORS
Président du SCPF